

**ÉTUDE SUR LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION  
DES CRABIERS DE LA ZONE 12A**

**RÉGION LAURENTIENNE**



**Pêches et Océans Canada  
Octobre 1999**

## **REMERCIEMENTS**

*Nous tenons à remercier tous les pêcheurs qui ont bien voulu participer à cette étude. Sans leur collaboration, une telle étude n'aurait jamais pu être réalisée. De plus, nous tenons à souligner la collaboration des associations de pêcheurs et leurs représentants qui nous ont grandement facilité le travail. Enfin, la réalisation de ce portrait économique a aussi bénéficié d'un soutien financier de la part du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.*

# TABLE DES MATIÈRES

<b>LES ÉTUDES COÛTS REVENUS, UN OUTIL UTILE AU PÊCHEUR POUR LA PRISE DE DÉCISION.....</b>	<b>iv</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>v</b>
<b>1. MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>1</b>
1.1 CUEILLETTE DES DONNÉES .....	1
1.2 VALIDATION DES DONNÉES.....	1
<b>2. RÉSULTATS ET ANALYSE.....</b>	<b>1</b>
2.1 REVENU DE TRÉSORERIE.....	1
2.2 STRUCTURE DES DÉBARQUEMENTS.....	4
2.3 CARACTÉRISTIQUES DES CRABIERS DE LA ZONE 12A.....	5
2.4 SEUIL DE RENTABILITÉ .....	5
2.5 ANALYSE DE SENSIBILITÉ : SEUIL DE RENTABILITÉ ET PRIX AU DÉBARQUEMENT DU CRABE.....	7
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>9</b>

## ANNEXE 1

CARTE DES ZONES DE PÊCHE POUR LE CRABE DES NEIGES

## ANNEXE 2

PRINCIPALES INFORMATIONS RECUEILLIES LORS DE L'ENQUÊTE

## TABLEAUX

<b>TABLEAU 1</b>	
REVENU DE TRÉSORERIE MOYEN ET STRUCTURE DES FRAIS D'EXPLOITATION, CRABIERZ ZONE 12A, 1998 .....	3
<b>TABLEAU 2</b>	
REVENU TOTAL DES PROPRIÉTAIRES, CRABIERZ ZONE 12A, 1998 .....	4
<b>TABLEAU 3</b>	
STRUCTURE DES DÉBARQUEMENTS MOYENS, CRABIERZ ZONE 12A, 1998 .....	4
<b>TABLEAU 4</b>	
CARACTÉRISTIQUES DES CRABIERZ ZONE 12A, 1998 .....	5
<b>TABLEAU 5</b>	
CALCUL DU SEUIL DE RENTABILITÉ, CRABIERZ ZONE 12A, 1998 .....	6
<b>TABLEAU 6</b>	
ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU SEUIL DE RENTABILITÉ SUITE À UNE AUGMENTATION DU PRIX DU CRABE DE 10 %, CRABIERZ ZONE 12A, 1998 .....	7

## GRAPHIQUE

<b>GRAPHIQUE 1</b>	
IMPACT D'UNE VARIATION DU PRIX DU CRABE SUR LE SEUIL DE RENTABILITÉ ET LE REVENU DE TRÉSORERIE .....	8

# LES ÉTUDES COÛTS ET REVENUS

## *UN OUTIL UTILE AU PÊCHEUR POUR LA PRISE DE DÉCISION*

Les *Études coûts et revenus*, réalisées par Pêches et Océans Canada, permettent de connaître la rentabilité moyenne des flottes de pêche ainsi que leurs principales caractéristiques financières. Ces études servent à orienter et à évaluer différentes mesures en matière de gestion des pêches.

Voici comment, en quelques exemples, les *Études coûts et revenus* peuvent vous être utiles :

### **1. POUR LES ENTREPRISES DE PÊCHE**

*« Les Études coûts et revenus présentent une évaluation de la performance moyenne. »*

Les études constituent pour le pêcheur un outil de gestion qui lui permet de comparer son entreprise à la moyenne de la flotte. Ainsi, le pêcheur peut :

#### **2 Comparer sa performance financière à la moyenne observée<sup>1</sup> pour la flotte.**

Il peut, par exemple, cibler facilement certains de ses coûts se trouvant beaucoup plus élevés que la moyenne de la flotte. La moyenne des frais d'exploitation ainsi que certaines caractéristiques de la flotte constituent donc des points de repère pour le gestionnaire d'entreprise de pêche.

#### **2 Connaître le seuil de rentabilité moyen de la flotte.**

Le seuil de rentabilité moyen de la flotte est une indication importante qui permet de déterminer les débarquements nécessaires au paiement des charges fixes et variables moyennes de la flotte. Une flotte qui dépasse son seuil de rentabilité moyen peut donc, par exemple, bénéficier d'un montant pouvant servir à payer un salaire au capitaine et dégager un profit.

Il est important de noter que le seuil de rentabilité moyen de la flotte, présenté dans l'Étude, tient uniquement compte des coûts fixes et variables recueillis grâce à l'enquête.

### **2. POUR TOUS LES INTER- VENANTS DU SECTEUR DES PÊCHES**

*« Les études procurent une meilleure connaissance du secteur des pêches. »*

Les Études coûts et revenus permettent aux intervenants d'avoir une vue d'ensemble du secteur et des différentes flottes de pêche.

*La direction des politiques et de l'économie vous souhaite bonne lecture ! Si vous avez besoin d'information supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au (418) 648-3817.*

---

<sup>1</sup> Les résultats présentés sont des moyennes calculées selon les informations recueillies auprès des pêcheurs et ne constituent en aucun cas une représentation des entreprises les plus performantes.

## **INTRODUCTION**

Ce document dresse un portrait financier des crabiers de la zone 12A. Ce portrait découle d'une enquête effectuée auprès d'un échantillon de pêcheurs et porte sur l'année d'opération 1998. Le revenu de trésorerie moyen ainsi que les caractéristiques de la flotte y sont présentés. De plus, l'analyse inclut la notion de seuil de rentabilité ainsi que différents scénarios impliquant des variations du prix au débarquement pour le crabe des neiges. Cette étude sur les résultats d'exploitation revêt une importance particulière lorsqu'il s'agit de mieux cerner les enjeux économiques ainsi que les caractéristiques financières des flottes de pêche au crabe des neiges.

## 1. Méthodologie

Cette étude est tirée d'une enquête effectuée auprès des crabiers de la zone 12A entre février et mars 1999. La zone de pêche de ces crabiers est illustrée à l'annexe 1. La méthodologie utilisée pour la réalisation de l'enquête est décrite au point suivant.

### 1.1 Cueillette des données

La zone 12A compte 10 crabiers du Québec. Les 10 crabiers ont été interrogés pour les fins de l'étude. De plus, une lettre explicative a été expédiée à ces entreprises afin de faciliter le travail des enquêteurs et d'obtenir un taux de réponse élevé. Les entrevues avec les pêcheurs ont été effectuées par deux chercheurs, répartis selon les principales régions géographiques de l'échantillon. Les données ont été recueillies de février à mars 1999.

L'enquête a aussi été réalisée à l'aide d'un questionnaire élaboré par le Ministère. Ce questionnaire contient toutes les informations relatives aux besoins de l'étude. Il est important de souligner que ces informations sont de nature confidentielle et que les résultats présentés dans ce rapport ne sont que des moyennes. Les principales informations recueillies à l'aide de ce questionnaire sont décrites à l'annexe 2.

### 1.2 Validation des données

La validation des données a aussi été faite en comparant certains écarts avec la moyenne de la flotte et en « contre vérifiant » avec les enquêteurs si une incohérence était décelée. Certains ajustements ont été nécessaires. Les débarquements en sont un exemple : certains pêcheurs ont déclaré des débarquements en volume sous différentes formes. Ces données ont été ramenées en poids vif afin de conserver une base similaire pour fins d'analyse.

## 2. Résultats et analyse

### 2.1 Revenu de trésorerie

Le tableau 1 présente les moyennes des revenus bruts et des frais d'exploitation de 1998 pour l'ensemble de l'échantillon. Ces données servent à calculer le revenu de trésorerie moyen. Le revenu de trésorerie est un résultat financier qui tient compte des revenus et des déboursés effectués au cours de l'année par l'entreprise de pêche. Il ne tient pas compte des amortissements des actifs (qui ne sont pas des déboursés), mais plutôt des remboursements d'emprunts effectués au cours de l'année. Il correspond au montant disponible pour le propriétaire, après paiement de toutes les dépenses.

Le revenu de trésorerie peut parfois être surestimé. En effet, certaines dépenses, tel que les coûts d'entretien peuvent être financés par des emprunts ou par des fonds provenant des années antérieures, ce qui n'occasionne ainsi aucune sortie d'argent

provenant de l'exercice courant. De plus, le calcul du revenu de trésorerie qui suit tient compte de l'hypothèse qui veut que le propriétaire se soit acquitté de toutes ses obligations durant l'année (à l'exception des frais financiers pour lesquels les paiements effectifs sont considérés). Le revenu de trésorerie est donc calculé comme suit :

REVENU TOTAL *moins* - Frais d'exploitation variables (*détails à l'annexe 2*)  
- Frais d'exploitation fixes (*détails à l'annexe 2*)

Le **revenu total** correspond à la somme des revenus provenant de la vente de poisson et des autres revenus reliés aux opérations de l'entreprise de pêche.

Les **frais d'exploitation variables** correspondent aux coûts directement reliés aux opérations de pêche ainsi que les coûts variables reliés à l'utilisation d'actifs autres que le bateau tels que les véhicules, les installations et les équipements.

Les **coûts d'engin** comprennent l'acquisition nette d'engins de pêche (achats moins ventes) ainsi que les coûts d'entretien et de réparation de ces engins.

Les **coûts d'entretien** comprennent tous les coûts encourus pour maintenir fonctionnels les actifs de l'entreprise, incluant les véhicules, les installations et les équipements utilisés à terre. Toutefois, ils ne comprennent pas les coûts reliés à l'entretien et à la réparation des engins de pêche.

Les **frais d'exploitation fixes** comprennent les frais annuels fixes reliés aux équipements et aux installations tels que les frais financiers, les assurances, permis, etc.

Le revenu de trésorerie moyen de la flotte est de 12 924 \$ (tableau 1). Si on observe la structure des frais d'exploitation, on constate que les coûts fixes sont légèrement plus élevés que les coûts variables. Les coûts de main-d'œuvre sont les plus importants et il faut noter qu'ils sont en partie fixe et en partie variable. Cette répartition a été établie en fonction de la masse salariale et de la façon dont les capitaines-propriétaires payent leurs membres d'équipage. La proportion des coûts de main-d'œuvre variables en fonction de la masse salariale totale est de 40 %. La proportion des coûts de main-d'œuvre fixes est alors de 60 %. Dans l'ensemble, les coûts de main-d'œuvre moyens représentent 42 % des frais d'exploitation totaux. Les frais financiers sont, quant à eux, les deuxièmes coûts en importance.



**Tableau 1**  
**Revenu de trésorerie moyen et structure des frais d'exploitation**  
**Crabiers zone 12A**  
**1998**

	<b>Crabiers zone 12A</b>	
	<i>Revenu de trésorerie (\$)</i>	<i>Part en pourcentage (%)</i>
<b>REVENUS</b>		
<b>Revenus bruts</b>		
Revenus bruts de pêche	84 527	-
<b>Total des revenus</b>	<b>84 527</b>	<b>-</b>
<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>		
<b>Coûts variables</b>		
Coûts de main-d'œuvre	11 992	17
Carburant, huile et graisse	3 246	5
Autres (boëtte, vérification à quai, etc.)	10 486	15
<b>Sous-total :</b>	<b>25 724</b>	<b>36</b>
<b>Coûts d'engin de pêche</b>	<b>3 882</b>	<b>5</b>
<b>Coûts d'entretien</b>	<b>1 830</b>	<b>3</b>
<b>Coûts fixes</b>		
Coûts de main-d'œuvre	17 988	25
Frais financiers	12 711	18
Assurances	1 893	3
Autres (enregistrement, permis, association, etc.)	7 575	11
<b>Sous-total :</b>	<b>40 167</b>	<b>56</b>
<b>Total des frais d'exploitation</b>	<b>71 603</b>	<b>100</b>
<b>REVENU DE TRÉSORERIE</b>	<b>12 924</b>	

*Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs*

*Note : Les coûts de main-d'œuvre sont considérés fixes ou variables (répartition de la masse salariale)*

**Tableau 2**  
**Revenu total moyen des propriétaires**  
**Crabiers zone 12A**  
**1998**

	<i>Revenu total</i>
<i>Revenu de trésorerie</i>	<i>12 924</i>
<i>Assurance-emploi</i>	<i>9 320</i>
<i>Croisières de recherche, tourisme, etc.</i>	<i>1 100</i>
<i>Revenus du programme LSPA</i>	<i>4 710</i>
<b>Total</b>	<b>28 054</b>

*Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs*

Le revenu de trésorerie ne tient pas compte des autres revenus tels que les revenus d'assurance-emploi et du programme LSPA (La Stratégie du Poisson de fond de l'Atlantique). Le tableau 2 donne donc le total des revenus du propriétaire. Ce revenu est donc plus important que lorsque l'on considère seulement les revenus directement liés aux opérations de pêche.

## 2.2 Structure des débarquements

**Tableau 3**  
**Structure des débarquements moyens**  
**Crabiers zone 12A**  
**1998**

<b>Espèce</b>	<b>Valeur moyenne des débarquements (\$)</b>	<b>Débarquements moyens (kg)</b>	<b>Prix moyen au débarquement (\$/kg)</b>
Crabe des neiges	58 324	21 429	2,72
Poisson de fond	24 883	13 771	-
Pélagiques	1 319	6 078	
<b>Total</b>	<b>84 527</b>	<b>41 278</b>	

*Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs*

Le crabe représente, en moyenne, 69 % des revenus bruts de pêche. Le poisson de fond (turbot, flétan, morue) et les pélagiques (hareng, maquereau) complètent les débarquements avec une valeur moyenne de 26 202 \$.

### 2.3 Caractéristiques des crabiers de la zone 12A

**Tableau 4**  
**Caractéristiques des crabiers de la zone 12A**  
**(valeurs moyennes)**  
**1998**

Description	Crabiers zone 12A
Âge moyen de la flotte	7
Longueur moyenne des bateaux	37
Coût d'achat du bateau	90 400 \$
Additions ou modifications majeures	32 860 \$
Amortissements	66 337 \$
Valeur des actifs au 31 décembre 1998	<b>56 923 \$</b>
Solde des emprunts	28 628 \$
Ratio <i>Dette/Actif</i>	<b>0,50</b>

*Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs*

À la lumière de ce tableau, on remarque que l'âge moyen de la flotte est de 7 ans. Le coût d'achat initial du bateau est de 90 400 \$. De plus, les additions ou modifications majeures représentent, en moyenne, 32 860 \$. Ces données permettent de calculer la valeur des actifs avant amortissement. En tenant compte de la dépréciation, la valeur des actifs s'élève donc à 56 923 \$, à la fin de 1998.

De plus, en calculant le ratio *dette/actif*, on peut déterminer quelle proportion représente la dette par rapport aux actifs de l'entreprise. Les crabiers de la zone 12A ont un ratio de 0,50, ce qui signifie que la dette représente 50 % de la valeur des actifs.

### 2.4 Seuil de rentabilité

Le tableau suivant présente la quantité de crabe nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité pour les crabiers de la zone 12A. Le seuil de rentabilité est souvent appelé «point mort». Cette méthode de calcul permet d'analyser la rentabilité d'une entreprise. Dans le cas présent, le seuil de rentabilité permet de calculer la quantité de crabe nécessaire pour couvrir toutes les charges moyennes (frais d'exploitation) de la flotte. Afin de réaliser ce calcul, on considère comme hypothèse que les débarquements des autres espèces sont fixes.

Le seuil de rentabilité tient compte des coûts fixes et des coûts variables et se calcule comme suit :

$$SEUIL\ DE\ RENTABILITÉ = \frac{CF}{MACF}$$

Où : *CF* : charges ou coûts fixes (\$)

*MACF* : marge avant charges fixes =  $1 - \frac{CV}{Débarquements}$

*CV* : charges ou coûts variables (\$)

Le tableau 5 présente les débarquements de crabe des neiges nécessaires à l'atteinte du seuil de rentabilité. Toute quantité additionnelle de crabe permet alors au capitaine-propriétaire de bénéficier d'un salaire.

**Tableau 5**  
**Quantité de crabe nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité**  
**(valeurs moyennes)**  
**Crabiers zone 12A**  
**1998**

<i>Description</i>	<i>Unités</i>	<i>Crabiers zone 12A</i>
<i>Coûts fixes (CF)</i>	\$	40 167
Coûts variables (CV)	\$	31 436
Débarquements totaux (toutes espèces)	\$	84 527
Coûts variables / Débarquements totaux		0,37
<i>Marge unitaire avant charges fixes (MACF)</i>		<i>0,63</i>
<i>Seuil de rentabilité</i>	\$	<i>63 951</i>
<b>DÉBARQUEMENTS DE CRABE NÉCESSAIRES À L'ATTEINTE DU SEUIL DE RENTABILITÉ</b>	kg	<b>13 869</b>
<b>ÉCARTS AVEC LES DÉBARQUEMENTS EFFECTIFS DE CRABE</b>	kg	<b>-7 560</b>

*Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs*

Les coûts variables représentent 37 % de la valeur des débarquements totaux (coûts variables/débarquements totaux). Il reste donc 0,63 \$ par dollar de débarquement pour couvrir les coûts fixes (marge unitaire avant charge fixe). Afin d'atteindre le seuil de rentabilité, les crabiers de la zone 12A doivent débarquer 13 869 kg de crabe des neiges, ce qui est moins élevé que les débarquements effectifs de 1998. En effet, les crabiers de la zone 12A ont débarqué assez de crabe, non seulement pour

atteindre leur seuil de rentabilité, mais aussi pour permettre au capitaine-proprétaire de bénéficier d'un salaire.

### 2.5 Analyse de sensibilité : seuil de rentabilité et prix au débarquement du crabe

Il est intéressant de se pencher sur l'impact d'une variation du prix du crabe. Une augmentation de 10 % a été imputée au prix au débarquement du crabe de la zone 12A. Les coûts variables ont aussi été ajustés en fonction de la variation des coûts de main-d'œuvre. En effet, une partie des salaires est établie en fonction de la valeur des débarquements.

L'augmentation du prix a un impact sur le seuil de rentabilité puisqu'elle induit une diminution de 12,6 % sur les quantités de crabe nécessaires. La quantité de crabe nécessaire pour la flotte de la zone 12A ne serait que de 12 115 kg.

**Tableau 6**  
**Variation de la quantité de crabe nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité**  
**suite à une augmentation du prix du crabe de 10 %**  
**Crabiers zone 12A**  
**1998**

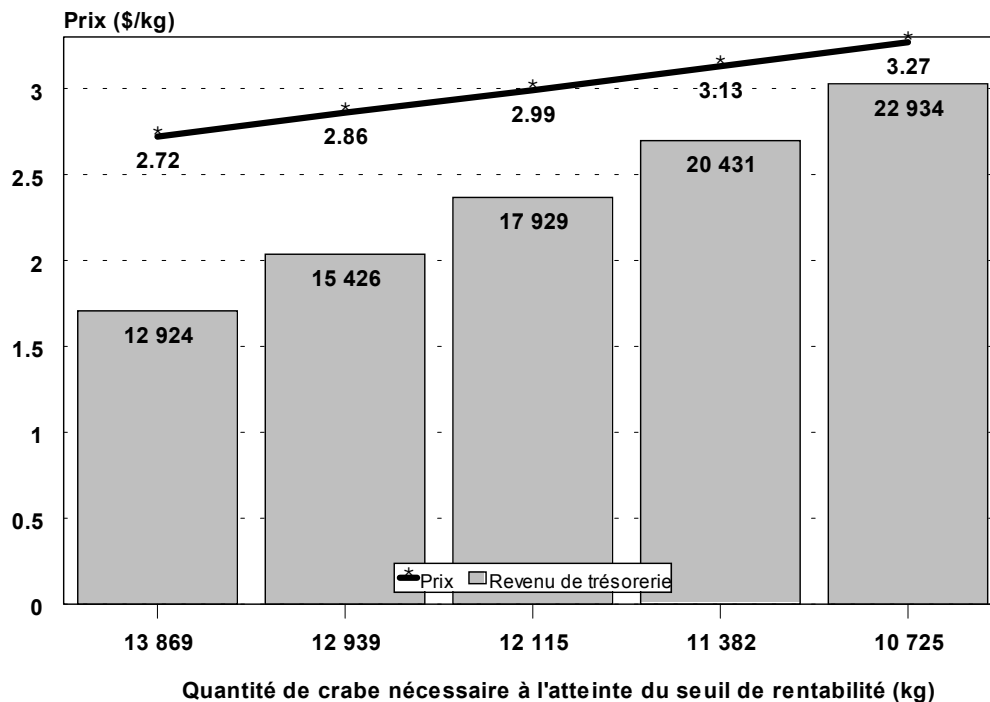
	Unités	Crabiers zone 12A	
		Prix moyen	Prix moyen + 10 %
Prix moyen du crabe	\$/kg	2,72	2,99
<b>Coûts fixes (CF)</b>	\$	<b>40 167</b>	<b>40 167</b>
Coûts variables (CV)	\$	31 436	32 264
Débarquements totaux	\$	84 527	90 359
Coûts variables / Débarquements totaux		0,37	0,36
<b>Marge unitaire avant charges fixes (MACF)</b>		<b>0,63</b>	<b>0,64</b>
<b>Seuil de rentabilité</b>	\$	<b>63 951</b>	<b>62 474</b>
<b>SENSIBILITÉ EN % - PAR RAPPORT AU SEUIL</b>	%	<b>2,3 %</b>	
<b>DÉBARQUEMENTS DE CRABE NÉCESSAIRES À L'ATTEINTE DU SEUIL DE RENTABILITÉ</b>	kg	<b>13 869</b>	<b>12 115</b>
<b>VARIATION EN %</b>	%	<b>12,6 %</b>	
<b>ÉCARTS AVEC LES DÉBARQUEMENTS EFFECTIFS DE CRABE</b>	kg	<b>-7 560</b>	<b>-9 314</b>

Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs

Le graphique suivant présente l'impact d'une variation du prix non seulement sur le seuil de rentabilité mais aussi sur le revenu de trésorerie. Plusieurs augmentations ont été imputées au prix du crabe : 5, 10, 15 et 20 %. Plus le prix du crabe augmente, plus le revenu de trésorerie augmente et le seuil de rentabilité ainsi que la quantité de crabe nécessaire à l'atteinte du seuil diminuent. À titre d'exemple, une variation du prix de 15 % aurait donc comme impact :

- Une diminution de la quantité de crabe nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité de 2 487 kg ou 18 %.
- Une augmentation du revenu de trésorerie de 7 507 \$.

**Graphique 1**  
**Impact d'une variation du prix du crabe sur le seuil de rentabilité**  
**et le revenu de trésorerie**  
**Crabiers zone 12A**



Sources : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs et estimations MPO

## CONCLUSION

Les résultats d'exploitation de 1998 des crabiers de la zone 12A permettent à la flotte de dégager un revenu de trésorerie moyen positif. De plus, les crabiers atteignent leur seuil de rentabilité et débarquent des quantités de crabe permettant au capitaine-propriétaire de bénéficier d'un salaire. L'impact d'une augmentation du prix est présent mais ne change pas radicalement les résultats d'exploitation de ces crabiers puisqu'ils possèdent déjà un revenu de trésorerie moyen positif ; toute augmentation du prix ne faisant ainsi qu'améliorer leur situation financière.

# **ANNEXES**



# Annexe 1

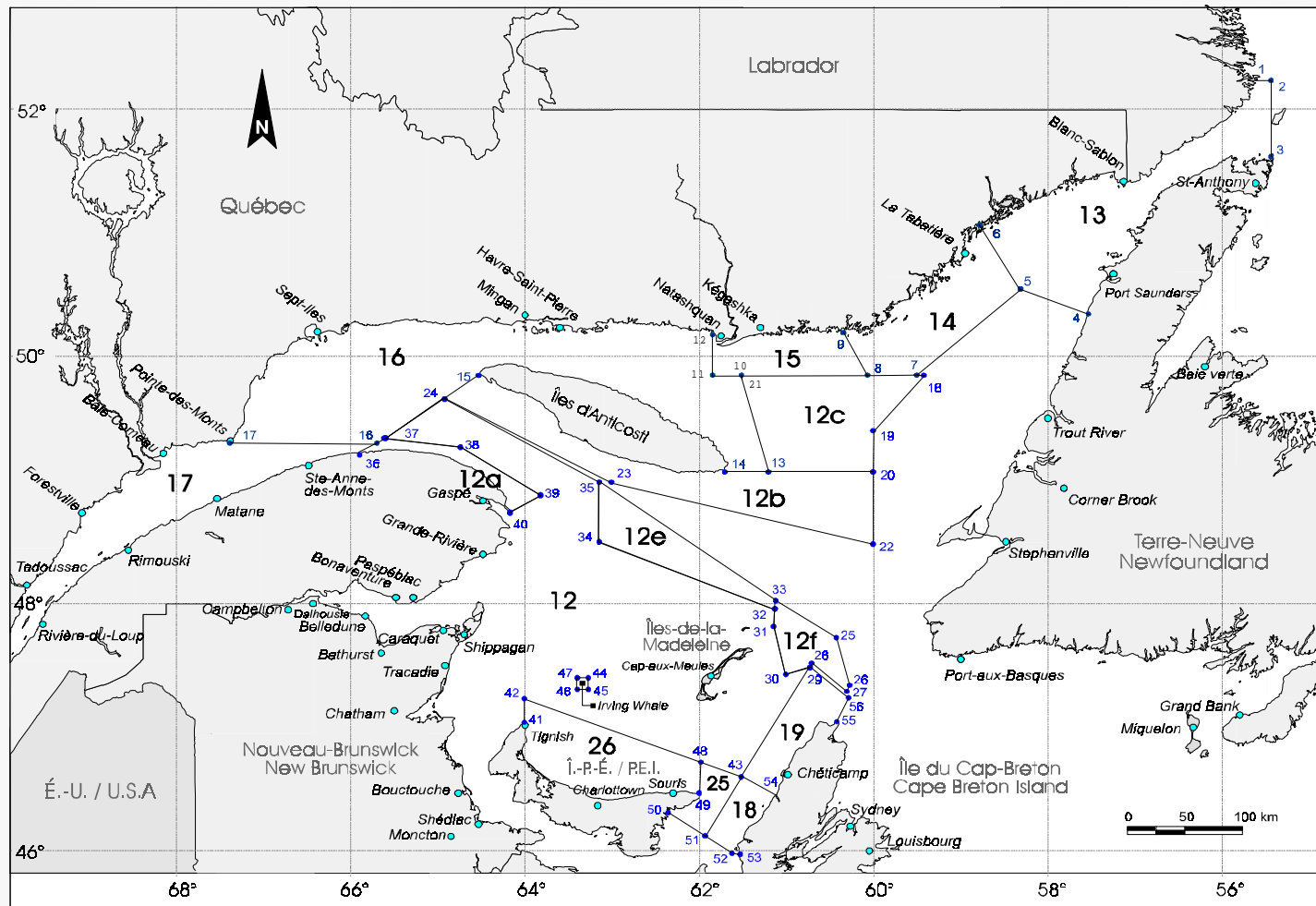


**Pêches et Océans  
Canada**  
Application des règlements  
Gestion des pêches  
Région Laurentienne

**Fisheries and Oceans  
Canada**  
Enforcement Branch  
Fisheries Management  
Laurentian Region

SECTEUR / SECTOR :  
**Région Laurentienne / Laurentian Region**

CARTE DES ZONES DE PÊCHE POUR / FISHING AREAS FOR :  
**CRABE DES NEIGES / SNOWCRAB**



POINTS	LATITUDE NORD / NORTH	LONGITUDE OUEST / WEST
1	52 15 00	55 27 00
2	52 15 00	55 26 00
3	51 38 00	55 26 00
4	50 21 36	57 31 42
5	50 33 45	58 18 30
6	51 04 49	58 46 27
7	49 52 00	59 30 00
8	49 52 00	60 03 45
9	50 12 30	60 20 30
10	49 52 00	61 30 30
11	49 52 00	61 50 30
12	50 11 30	61 50 30
13	49 05 00	61 12 00
14	49 05 00	61 42 00
15	49 51 50	64 31 26
16	49 19 00	65 41 30
17	49 19 00	67 22 52
18	49 52 00	59 25 00
19	49 25 00	60 00 00
20	49 05 00	60 00 00
21	49 52 00	61 30 30
22	48 30 00	60 00 00
23	49 00 00	63 00 00
24	49 40 20	64 54 50
25	47 44 30	60 25 15
26	47 21 30	60 16 00
27	47 18 30	60 18 00
28	47 32 12	60 42 15
29	47 30 00	60 43 20
30	47 26 45	61 00 00
31	47 50 00	61 08 27
32	47 58 30	61 07 30
33	48 02 30	61 07 00
34	48 31 00	63 08 30
35	49 00 00	63 06 30
36	49 13 15	65 53 30
37	49 21 25	65 35 30
38	49 17 00	64 44 00
39	48 53 30	63 48 54
40	48 45 18	64 09 54
41	47 03 30	64 00 00
42	47 15 00	64 00 00
43	46 37 30	61 30 15
44	47 25 00	63 16 00
45	47 19 30	63 18 00
46	47 19 30	63 23 36
47	47 25 00	63 23 36
48	46 45 00	62 00 00
49	46 27 00	61 58 00
50	46 18 01	62 20 00
51	46 09 00	61 57 00
52	45 59 00	61 36 00
53	45 58 00	61 32 00
54	46 25 40	61 07 00
55	47 02 15	60 43 20
56	47 16 25	60 17 40

Demière mise à jour / last update : 01/10/1998

d : degré / degree m : minute s : seconde

## Annexe 2

---

### Principales informations recueillies lors de l'enquête

- Caractéristiques générales de l'entreprise (bateau principal et deuxième bateau)
  - NBPC
  - Longueur
  - Type de coque
  - Tonnage brut
  - Puissance au frein
  - Année de fin de construction
  - Année d'achat
- Le capital
  - Répartition du coût d'achat initial selon les composantes du bateau
  - Additions ou modifications majeures apportées après l'achat
- L'effort de pêche
  - Nombre de jours en mer et nombre de semaines par espèce
  - Nombre de voyages
  - Taille de l'équipage par espèce
- Coûts variables
  - Salaires et charges sociales (s'il y a lieu)
  - Carburant, huile et graisse
  - Nourriture
  - Boëtte, glace et sel
  - Entretien et réparations bateau
  - Réparations, remplacement et acquisition d'engin de pêche
  - Vérifications à quai
  - Observateurs en mer
  - Dépenses de véhicule
  - Plan conjoint
  - Cogestion
- Coûts fixes
  - Salaires et charges sociales (s'il y a lieu)
  - Enregistrement, permis et immatriculation
  - Quayage
  - Remisage du bateau
  - Association
  - Assurances
  - Frais administratif et légaux
  - Location de quota
  - Location de bateau
  - Frais d'intérêt
  - Remboursement d'emprunt
- Les emprunts
  - Soldes
- Les différents types de revenus
  - Revenus bruts de pêche
  - Revenus de location de contingent
  - Autres

